



Section de l'Ardèche

Lettre d'infos n°11 (année 2019-2020)

Vendredi 18 décembre 2019

snu07@snuipp.fr - 04.75.64.32.02

07.snuipp.fr – Adhérer au SNUipp-FSU

[Suivez-nous sur Facebook](#)

[Retrouvez l'ensemble des lettres d'info de l'année sur notre site.](#)

A lire sur la [page Facebook du SNUipp-FSU Ardèche](#) :

→ Les régimes spéciaux, défendables ?

→ Les mobilisations en Ardèche



Calendrier à venir

Mardi 17 décembre : [Grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites](#)

Jeudi 19 décembre : CHSCT départemental – [Grève conditions de travail](#) (Viens vider ton sac)

Fin janvier : CAPD avancement

Fin mars-début avril : opérations de carte scolaire

[Voir tout le calendrier et tous les comptes-rendus](#)



Mobilisations à venir

Mardi 17 décembre : Un rendez-vous incontournable !

Faisons du 17 une date historique !

Les dernières annonces du premier ministre renforcent encore la détermination des personnels contre ce projet. [Voir l'analyse du SNUipp](#)

- Allongement de la durée de travail pour tous jusqu'à 64 ans
- Division de la profession par l'individualisation du système de retraite
- Abaissement assuré des pensions
- Revalorisation renvoyée à une redéfinition du temps de travail

C'est pourquoi le SNUipp appelle de nouveau la profession à se mobiliser fortement et à se mettre en grève, notamment lors du temps fort du mardi 17 décembre.

Nous avons démontré notre pouvoir de mobilisation le 5 ne lâchons rien !

Manifestations partout en Ardèche :

Privas : 10h30 (Préfecture) + 12h : **pique-nique** militant et **concert** (Place de la Mairie)

Aubenas : 14h (Rond-Point Ponson)

Annonay : 14h (Grand Frais, Davézieux)

Tournon : 11h30 (Kiosque)

Le Cheylard : 14h (Mairie)

[Faites remonter dès à présent le taux de participation de votre école pour le mardi 17 décembre](#)

Les outils pour la grève

[La lettre aux parents](#) – [La déclaration préalable \(mode d'emploi\)](#) – [Les affiches et visuels](#)

A noter : le SNUipp organise un stage retraite le 13 février 2020

Formulaire d'inscription et programme en ligne lundi 16 décembre.

Jeudi 19 décembre : N'oublions pas nos conditions de travail .

Viens vider ton sac à l'occasion du CHSCT !

- Pour dénoncer nos conditions de travail (formation au rabais, médecine du travail insuffisante, effectifs chargés, temps de travail non reconnu...)
- Pour dénoncer des salaires et retraites indécentes
- Pour exiger un accompagnement des élèves à la hauteur des besoins
- Pour dire stop à la surcharge de travail et aux injonctions insensées

Nous sommes conscients que cette journée de grève confronte à la possible application sèche de l'arrêt Omont. Cela consiste aux prélèvements du 30^{ème} pour les jours non travaillés encadrés par des jours de grève (en savoir plus). **La convocation et le contenu de l'ordre du jour du CHSCT nous impose d'être présents pour donner plus de poids aux représentants de la FSU qui siègeront pour défendre les conditions de travail de toutes et tous.**

Venez videz votre sac !

Vous pouvez venir avec un sac à dos chargé symbolisant la charge de travail (rempli de feuilles de brouillon) et / ou déguisé.e en vieil.le enseignant.e fatigué.e de devoir travailler plus pour toujours moins de salaire !

12h : Pique-nique militant à la Maison des syndicats



13h30 : Rassemblement devant la DSDEN.

[Télécharger le tract](#) – [Lire l'article complet](#)

Infos administratives à ne pas louper !

Liste d'aptitude direction d'école : inscription avant le 10 janvier 2020.

Les entretiens auront lieu le 5 et 12 février 2020 à Privas. [Voir l'article complet et la circulaire.](#)

Congé formation : les demandes sont à envoyer à l'IEN au plus tard le 31 janvier 2020.

[Télécharger la circulaire et le formulaire de demande](#)

Départ en stage CAPPEI : les demandes sont à envoyer à l'IEN au plus tard le 31 janvier 2020.

[Voir la circulaire et le formulaire de demande](#) – [Voir les besoins du département de l'an passé](#)

Temps partiels à la rentrée 2020 : demander avant le 31 janvier.

[Toutes les infos dans notre article spécial temps partiels.](#)

Compte personnel de formation : il remplace le DIF et peut être demandé tout au long de l'année. [En savoir plus](#)



C'est par un geste individuel qu'on renforce le collectif !

Le SNUipp-FSU est totalement indépendant et vit que des cotisations de ses adhérents.

Chacun peut renforcer le poids et l'audience du SNUipp en se syndiquant.

[Rejoindre le SNUipp-FSU Ardèche.](#)

